UNE FEMME... QUI NE TRAVAILLE PAS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Six heures. Le mari rentre. Elle lui propose quelques occupations utiles : casser du bois, monter le charbon, rajuster un fil de fer qui vient de casser dans la cuisine, entraînant les couleurs qu'elle venait justement d'y étendre. Mais l'homme est fatigué et de mauvaise humeur ; il élude ces propositions et fait mine de s'installer au coin du feu avec son journal. Alors, Mme Tisserand atteint la hachette. Mais elle sent quelqu'un qui la lui prend des mains :

— Laisse donc ça, ma pauvre femme, tu vois bien que je plaisantais...

Sept heures. Le dîner est prêt, un dîner qu'elle a fait aussi substantiel que possible, au prix de cent astuces et de mille ingéniosités... Elle sert tout le monde et personne ne s'aperçoit qu'elle se réserve le plus petit morceau. Après le dîner, c'est encore une fois la vaisselle, puis la gamelle à préparer, le bain de maître Claude, son dernier biberon, le déshabillage et la mise au lit des enfants et la révision des vêtements qu'ils ont portés tout le jour et qu'ils rentreront demain matin : des chaussettes trouées, des boutons perdus, une épaulette arrachée...

Minuit. L'homme est couché depuis longtemps. Mme Tisserand courbe la tête sous la lampe. Les heures passent. Elle évoque son temps de jeune fille, ses soirées passées à lire, ses soucis de toilette, ses sorties avec les amies... Que tout cela est loin !

Pourtant, quand elle a terminé sa besogne — toujours interminable — quand chaque petit vêtement est replié, prêt à mettre, elle fait sa ronde auprès des lits où elle sent, malgré sa fatigue, une joie secrète gonfler son cœur. Elle se penche sur les petits qui dorment — comme ils sont sages à cette heure, les monstres — elle redresse un oreiller, remonte une couverture, rêve un peu, prie et regagne enfin le grand lit où elle s'endort.

La journée d'une femme... qui ne travaille pas.

La guerre navale est désastreuse pour les Anglo-Saxons

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un bilan définitif de la bataille de la mer de Corail

Tokio, 25 mai. — Dans les cercles militaires de Tokio, on annonce en complément aux récentes nouvelles du quartier général impérial concernant les succès de la marine et de l'aviation japonaises dans la bataille de la mer du Corail, que les pertes totales de la flotte anglo-américaine se présentent comme suit :

Un bâtiment de ligne américain, de la classe « North-Caroline », gravement endommagé et un de la classe « California » coulé.

Deux porte-avions américains, à savoir : un de la classe « Saratoga » et un de la classe « York-Town » détruits.

Un croiseur américain de la classe « Portland » coulé.

Un navire de ligne britannique de la classe « Warspite », un croiseur britannique de la classe « Canberra » et un croiseur américain de la classe « Louisville » gravement endommagés.

Le bâtiment de ligne de la classe « North-Carolina » n'avait été mis en service qu'en novembre 1941. Il avait un déplacement d'eau de 35.000 tonnes et une vitesse de 28 nœuds. Son armement comportait 9 pièces de 406 m/m, 16 de 127 m/m et 16 de 40 m/m. En outre, il transportait trois avions qui pouvaient être lancés par 2 catapultes.

Les croiseurs lourds de la classe « Portland » avaient été lancés en 1931 et 1932. Ils avaient un déplacement d'eau de 9.800 tonnes et une vitesse de 32 nœuds. Leur armement se composait de 9 pièces de 203 m/m, 8 de 127 m/m, 2 de 47 m/m et 8 de 40 m/m. Deux catapultes servaient au lancement des 4 hydravions se trouvant à bord.

LA PRINCESSE JOSÉPHINE-CHARLOTTE DE BELGIQUE REÇUE PAR LE PAPE

Rome, 25 mai. — Le Pape a reçu en audience privée S.A.R. la princesse Joséphine-Charlotte de Belgique.

Les communistes anglais réclament la création d'un deuxième front

Stockholm, 25 mai. — Le service d'informations britannique annonce qu'environ 50.000 personnes ont assisté dimanche à Trafalgar Square, à une manifestation communiste. L'agence Reuter déclare que cette manifestation était la plus importante qui eût jamais eu lieu à cet endroit.

Au cours de l'assemblée, on réclama la création d'un deuxième front. Cette exigence fut surtout exprimée par M. Gleghor, député à la Chambre des Communes, qui, dans son discours, demanda aux Anglais de tenter une « invasion du continent.»

En Libye, les Anglais ont perdu 33 avions en deux jours

ROME, 25 MAI. — *Le quartier général des forces armées communique :*

Sur le front de Cyrénaïque, activité de patrouilles de reconnaissance. Nos avions ont attaqué et bombardé un aérodrome ennemi situé à Fonest de Bardia et ont endommagé des baraquements et des campements.

Au cours d'autres raids, que des avions allemands ont dirigé sur des camps d'aviation de l'adversaire, deux appareils ont été détruits au sol.

***

ROME, 24 MAI. — *Le haut commandement des forces armées italiennes communique ce qui suit :*

Dans la région au sud-est d'El Mechili, notre artillerie a pris sous son feu des rassemblements de véhicules motorisés.

En Cyrénaïque, l'aviation ennemie a subi à nouveau des pertes sévères. Les avions de chasse allemands ont abattu onze chasseurs ennemis et quatre avions du type Boston.

Au cours d'une incursion ennemie au-dessus du terrain d'aviation de Derna, nos chasseurs ont détruit un avion Curtiss et trois avions de combat.

Trois autres avions ont été atteints par nos batteries de D. C. A. L'ennemi a perdu ainsi au total trente-trois avions au cours des deux derniers jours au-dessus de la Libye.

La guerre en Asie

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Toute notre campagne de Birmanie s'est faite dans le noir, au sens propre du mot, car nous ne disposions pas de l'aviation nécessaire pour nous guider. »

Comme on lui demandait de quelle façon la Birmanie pourrait être reconquise, il déclara :

« Les Américains doivent reformer leur groupe d'aviateurs volontaires en un groupe régulier de chasseurs. D'autres avions de chasse et de combat doivent arriver pour reconstituer une armée de l'air importante en Chine. »

Et clignant de l'œil, il déclara que : « C'était vraiment agréable de disposer là-bas de quelques troupes américaines. »

Enfin, il admit que les soldats japonais étaient de première force, qu'ils pouvaient se suffire avec une ration bien maigre et qu'ils étaient toujours disposés à mourir pour leur patrie.

« La conquête de la Birmanie, a-t-il ajouté, ne serait donc pas une chose aisée. »

« Une des tâches les plus difficiles que j'ai eu à accomplir, a encore dit le général Stilwell, a été de convaincre les généraux chinois que leurs armées n'étaient pas leur propriété personnelle. »

Un avertissement aux Hindous

Bangkok, 25 mai. — Au cours des deux derniers jours, l'émetteur de Tokio a lancé des appels urgents en hindustani demandant aux habitants de l'Inde de s'écarter le plus possible des terrains d'aviation, des casernes et des fabriques d'armement.

La radio de Tokio a confirmé la volonté du haut commandement de l'armée japonaise d'attaquer et de détruire tous les objectifs militaires de l'Inde. Les aviateurs ont reçu la consigne de concentrer leurs attaques sur des objectifs militaires et de ne pas faire la guerre à la population civile hindoue.

La presse japonaise publie des documents photographiques qui prouvent toute l'étendue de la défaite subie par la flotte anglo-américaine. Prises par des aviateurs de la marine qui participèrent à la bataille, ces photos permettent de suivre les différentes phases de l'engagement.

Le premier document montre un vaisseau de ligne américain sur le point de sombrer, tandis qu'un croiseur ennemi s'éloigne à toute vitesse, laissant un large sillage. De nombreux petits nuages signalent au ciel les explosions des projectiles de la D.C.A. adverse.

Le deuxième document montre six navires de guerre anglo-américains naviguant à grande distance les uns des autres et qui tentent vainement d'échapper à leurs poursuivants en s'entourant d'un brouillard artificiel.

Sur la troisième photo on voit le porte-avions américain « Saratoga » gravement avarié et dont les superstructures seules émergent encore.

Le dernier document, enfin, témoigne de la violence de l'attaque des avions torpilleurs nippons sur le porte-avions « Yorktown » qui semble aussi sur le point de couler.

Les journaux japonais annoncent, en outre, que le nombre des appareils nippons perdus au cours de la bataille n'est que de 24.

Quel est le nombre des cuirassés japonais ?

Milan, 24 mai. — L'amiral Suetsugi, ancien commandant en chef de la flotte japonaise, a accordé une interview au correspondant du « Popolo d'Italia », à Tokio. Il a déclaré entre autres :

« Des 23 cuirassés qu'ils possédaient au début de la guerre, les Etats-Unis n'en ont plus que 14. A l'étranger on s'imagine que le Japon n'a que 10 cuirassés alors qu'il en possède 10 plus x car, en matière de guerre navale, le secret constitue une des meilleures armes.

» Les alliés peuvent se creuser les méninges pour calculer cet x, ils n'y parviendront pas. »

Le Japon possède plus de porte-avions que les Etats-Unis et l'Angleterre ensemble

Sofia, 24 mai. — Le colonel Matsuhara, attaché naval japonais à Istamboul, a déclaré au correspondant du journal « Sora » que le Japon possédait plus de porte-avions que l'Amérique et l'Angleterre ensemble.

Un cargo américain coulé dans la mer des Caraïbes

Berlin, 25 mai. — Un cargo américain de 2.274 tonnes a été coulé par un sous-marin dans la mer des Caraïbes. Le vapeur qui faisait route vers Newport avec un chargement de jute, essaya de se soustraire à la poursuite en émettant des nuages artificiels. Il fut, néanmoins rejoint et si gravement touché au centre qu'il se brisa.

Ainsi qu'il a déjà été annoncé, un autre navire de commerce américain de 4.832 tonnes a été coulé dans le golfe du Mexique. Ce navire, qui avait essayé en vain de résister en faisant usage de son artillerie de bord, coula à proximité de la côte, après avoir été touché d'un coup direct par l'artillerie du sous-marin. Le département de la marine américaine avoue la perte des deux navires.

Un croiseur anglais endommagé en rade de Malte

Lisbonne, 25 mai. — On reconnaît à Londres que le croiseur anglais « Pénélope », qui se trouvait en rade de Malte, a été sérieusement endommagé par les bombes lancées par l'aviation italo-allemande.

— Un tremblement de terre a endommagé tous les immeubles de la ville colombienne de Girardo, qui compte 13.000 habitants. L'île de Cergon, située au large de Bueno-Ventura, a été partiellement submergée à la suite de ce séisme.

CHRONIQUE REGIONALE

Wichtige Vorschriften für reichsdeutsche Kraftfahrzeuge

Für zivile Kraftfahrzeuge mit deutschen inlaendischen Kennzeichen hat der Militärbefehlshaber für Belgien und Nordfrankreich wichtige Verschriften erlassen.

Anmeldung saemtlicher reichsdeutscher Kraftfahrzeuge.

Die Kraftfahrzeuge sind bei der Kommandantur des gewoehnlichen Einsatzortes schriftlich anzumelden. Zuestaendig sind in Nordfrankreich die Feldkommandantur Lille bezw. die Kreiskommandanturen. In Belgien sind zustaendig die Oberfeldkommandantur bezw. die Feldkommandantur. Zur Anmeldung ist ein Formblatt zu verwenden, das bei den Kommandanturen abgegeben wird. Die schriftliche Anmeldung ist vom Kraftfahrzeughalter oder seinem Beauftragten persoenlich vorzulegen. Der deutsche Kraftfahrzeugschein und die sonstigen zum Nachweis notwendigen Papiere sind dabei vorzulegen.

Die Anmeldung hat laengstens innerhalb eines Monats nach Grenzübertritt zu erfolgen, für Kraftfahrzeuge die schon laenger hier sind, unverzüglich, laengstens aber bis 1 Juni 1942.

Ueber die Anmeldung erteilt die Kommandantur eine Bescheinigung, die mit den Wagenpapieren staendig mitzuführen ist.

Aenderungen des Standortes, insbesondere auch Rückueberführung ins Reich und Veraeusserung sind in gleicher Weise der Kommandantur des bisherigen Standortes zu melden, weitere Aenderungen jedoch bei der Kommandantur des neuen Standortes.

Den Haltern von Kraftfahrzeugen, die nicht laenger als einen Monat in Belgien und Nordfrankreich bleiben sollen, ist die Anmeldung nicht vorgeschrieben. Sie haben jedoch für den Beweis des Zeitpunktes des Grenzübertritts (durch Vorlage einer Bescheinnigung der Grensbehoerde) zu sorgen, da das Fahrzeug sonst so lange festgehalten wird, bis der Beweis dafür erbracht ist, dass die Monatsfrist nicht überschritten ist.

Weiterbenutzungserlaubnis für reichsdeutsche Personenkraftwagen.

Reichsdeutsche Personenkraftwagen, die sich laenger als einen Monat im Befehlsbereich befinden, dürfen ad 1.6.42 nur noch verkehren, wenn sie besondere Weiterbenutzungserlaubnis erhalten haben.

Der Antrag auf Erteilung der Erlaubnis ist gleichzeitig mit der Anmeldung bei der Feldkommandantur Lille, bezw. der Kreiskommandantur des Standortes nach Formblatt zu einsreichen. Das Formblatt wird bei den Kommandanturen abgegeben. Ueber die Notwendigkeit der Fahrzeugbenutzung ist eine amtliche Bestaetigung vorzulegen, die von der der auftraggebenden Dienststelle vorgesetzten Stelle ausgefüllt sein muss (z.B. Luftgaukommando, Marine-Befehlshaber Kanalküste). Dauer und Bereich der beantragten Erlaubnis ist im Antrag anzugeben. Die Erlaubnis wird grundsaetzlich nur für hoechstens 6 Monate und für einen Umkreis von hoechstens 75 km Luftlinie ab Standort des Fahrzeugs erteilt.

Ueber die Zulassung zur Weiterbenutzung wird ein Ausweis ausgestellt der an der Windschutzscheibe anzubringen ist, ausserdem ein weisser Schein, der mit den Fahrzeugpapieren mitzuführen ist.

Die Verpflichtung zur Anmeldung und Antragstellung besteht nicht für deutsche Fahrzeuge mit den Kennzeichen MB. MF. MH ; si ersterckt sich auf Fahrzeuge aller Art (Pkw., Lkw, Kraeder, Omnibusse Sonderfahrzeuge), auch wenn sie für Wehrmachtdienststellen mit Fahrbefehl laufen oder Anmietungsgenehmigung besitzen. Entsprechendes gilt hinsichtlich der Notwendigkeit der Weiterbenutzungserlaubnis für Pkw. - Die besondere Erlaubnis der Kommandantur ist auch erforderlich, wenn das Fahrzeug in Deutschland einen oten Winkel erhalten hat.

L'activité des services du contrôle économique du département

Un industriel mouvallois et trois intermédiaires qui vendaient de l'huile à un prix illégal, sont arrêtés

De nombreux autres habitants de la région arrêtés ou poursuivis pour hausse illicite

Au risque de leur liberté, certains industriels et commerçants, dont jusqu'à présent l'honnêteté n'a jamais été mise en cause, n'hésitent pas à se livrer à des combinaisons de ventes que la loi interdit et punit sévèrement. Ils trouvent, pour expliquer ce commerce illégal, des excuses qui n'en sont point au regard de la loi, et, pour défendre leur activité, des arguments spécieux.

Les services du Contrôle économique du département, dont les attributions ont encore été élargies récemment, répriment ces agissements délictueux avec la plus grande vigueur.

Et ceux qui tombent sous ce contrôle et sont reconnus délinquants sont passibles, rappelons-le, des peines créées par la loi du 15 mars: deux à dix ans de prison sans sursis; deux mille francs à dix millions d'amende.

En une quinzaine de jours, les services du contrôle économique ont arrêté et poursuivi des commerçants ou intermédiaires « noirs » dont les opérations et les majorations illicites s'étendent sur plusieurs millions.

De l'huile en gros à 171 fr. le kilo alors que son prix légal est de 6 fr. 71

Comment cette affaire fut-elle découverte. Laissons aux agents du contrôle des prix le secret de leurs enquêtes. L'un d'eux s'en fut un jour dans un dépôt d'huiles à La Madeleine, 48, rue de la Petite-Vitesse, dépôt appartenant à M. Paul Carpentier, industriel en huiles, savons, etc., et demeurant 71, rue de Roubaix, à Mouvaux. Il devait, avec un camion, prendre livraison de 1.600 kilos d'huile de lin, soit 1.777 litres en 71 bidons. Excellente affaire que lui avait proposée un intermédiaire.

Quand le chargement fut prêt, l'agent déclina sa qualité. Furent arrêtés : l'industriel Paul Carpentier ; Parent, 296, avenue de la Reine-Astrid à Marcq-en-Barœul ; André Verspieren, commerçant en œufs et produits alimentaires, 29, rue de la Pépinière à Mons-en-Barœul ; Lucien Minsiié, agent d'assurances, 14 bis, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Lille.

Carpentier offrait son huile à 83 fr. le kilo: après passage dans les mains de différents intermédiaires, ce prix atteignait 171 francs. La différence représente les commissions et services divers que les trois intermédiaires cités et un autre inconnu, s'octroyaient avant que la marchandise parvînt à l'acheteur.

Et le prix légal est de 6 fr. 71 !

Les quatre personnes citées ont été conduites au parquet et écrouées lundi matin à Loos.

Un centre d'abatage clandestin à Saint-André

D'autre part, les services du contrôle économique ont mis fin ces jours derniers à un important trafic de bêtes qui étaient abattues dans la ferme Bailly, 118, rue de Menines, à Saint-André. Les bêtes étaient amenées par M. Jules Declercq, laitier à Lomme. Elles étaient dépecées par Lucien Charlier, tueur, demeurant à Marcq-en-Barœul, 2, rue Jeanne-d'Arc. Le nombre de bêtes abattues depuis un mois serait d'une dizaine.

Les trois bouchers d'occasion ont été arrêtés.

Au marché de Roubaix

Mme Berte, demeurant à Croix, rue de l'Espérance, mettait en vente sur le marché de Roubaix du tissu à 630 francs le mètre. Six cents mètres ont été saisis. La commerçante a fait l'objet d'un procès-verbal.

520 kilos de laine saisis à Roubaix rue Pierre-de-Roubaix

Aux « Laines de Roubaix », chez M. Hermans, 64, rue Pierre-de-Roubaix, qui vendait de la laine à 520 fr. le kilo, 520 kilos ont été saisis. Trois personnes: MM. Duhamel, de Wattrelos; Walle, de Roubaix, et Mme Dermery, de Roubaix, ont été impliquées dans cette affaire et ont été laissées en liberté provisoire.

560 œufs à 8 francs pièce, à Tourcoing

M. Vangheluwe, fleuriste, à Tourcoing, rue Faidherbe, a acheté 560 œufs à 8 fr. pièce. Hausse illicite: 3.192 fr. Le fleuriste a fait l'objet d'un procès-verbal.

— Ont encore été poursuivis par les mêmes services des habitants de Steenwoorde; Clovis Dubrulle, demeurant à Mouscron, 64, rue du Couet, qui, ayant vendu 700 œufs à 5 fr. (œufs qu'il avait acheté à 4 fr.), a été écroué à Loos; Désiré D'Haene, 7, Petite-Rue, à Mouscron, intermédiaire dans une opération de laine: 700 k. à 690 fr. le kilo, qui a été croué; des commerçants et cultivateurs des environs de Maubeuge, Cambrai, etc., pour hausse illicite sur le vin ou la viande; un restaurateur de Valenciennes, qui servait des repas au prix maximum sans y intégrer le dessert; un marchand de vélos d'Houplines, etc., etc....

— Un violent incendie s'est déclaré, à Bordeaux, dans un bâtiment servant d'entrepôt à une usine de quincaillerie. Les dégâts sont importants.

FRONT DE L'EST

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les tranchées étaient bondées ; il y avait quatre à cinq soldats par mètre de terrain, tandis que dans les abris on ne pouvait plus se bouger tant il y avait de monde. Ces déclarations ont été faites par le lieutenant Koschinev, de la 12me brigade de chasseurs.

Le premier lieutenant Wassili Issijanov, de l'état-major du corps de transport, relate que le ravitaillement constituait un grave problème pour l'armée bolcheviste et que ce problème devint pratiquement insoluble quelques jours avant l'attaque allemande.

La seule ligne de chemin de fer Kertch-Vladialavorka ne pouvait de loin suffire à assurer ce ravitaillement pour 200.000 soldats et toutes les routes étaient complètement embouteillées par les voitures blindées et autres véhicules.

Sébastopol efficacement bombardé

Berlin, 25 mai. — Dimanche, la ville et le port de Sébastopol ont été attaqués efficacement par des avions de combat allemands escortés de chasseurs. Des coups directs ont endommagé un navire de commerce de moyen tonnage et ont causé des destructions importantes dans les installations des chantiers de la marine, ainsi que dans la base d'hydravions.

Une importante voie de communication coupée dans le secteur Nord

Berlin, 25 mai. — Le chemin de fer Mourmansk - Léningrad, ligne vitale pour les Soviets, a déjà fait l'objet de nombreux raids de la part de l'aviation allemande et finlandaise. Les avions de combat allemands viennent de remporter un succès très important. Ils ont réussi à détruire un pont sur le fleuve Kowda. De ce fait, la ligne Mourmansk-Kandalathi-Bjelomorsa (Sorokka), de même que ses correspondances vers Salla et Archangelsk sont interrompues pour un temps assez long, ce qui entravera d'une façon sensible le ravitaillement bolcheviste.

Un bel exploit d'un avion allemand

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Au cours de ce raid, un des avions allemands fut attaqué au-dessus de l'Angleterre centrale, à une altitude de 7.000 mètres, par trois Spitfire. Les avions ennemis harcelèrent sans arrêt l'appareil allemand qui leur était inférieur en armement et en vitesse. L'équipage allemand se défendit néanmoins au moyen de ses armes de bord. Un des chasseurs britanniques parut dans le champ de tir de la mitrailleuse et s'abattit en flammes. Lors d'une nouvelle attaque déclenchée par les deux autres Spitfire, l'appareil allemand fut gravement atteint aux ailes. Deux à trois mètres carrés en furent arrachés. Atteint de la sorte, l'avion se retourna et s'abattit. Mais à environ 2.000 mètres, le pilote parvint à redresser l'appareil. Malgré ses graves avaries, il parvint à rallier sa Base. Après un atterrissage réussi, le commandant de l'avion put annoncer : « Mission remplie ».

Quatre avions anglais abattus sur le littoral de la Manche

Berlin, 25 mai. — Lundi, vers midi des contingents de chasse britanniques ont poussé au-dessus de la côte française de la Manche. Des avions de chasse allemands du type Focke-Wulf attaquèrent l'ennemi et le forcèrent à rebrousser chemin. Deux Spitfire ont été abattus. Du côté allemand, il n'y a aucune perte à signaler.

Dans la soirée de dimanche, des avions britanniques isolés avaient effectué des poussées vers la côte française de la Manche et des chasseurs allemands avaient abattu deux chasseurs britanniques, sans avoir subi eux-mêmes de pertes.

La Journée des mères

L'hommage des chansonniers à la famille

A l'occasion de la Journée des mères la délégation régionale à la famille organise, avec l'aide du Caveau lillois, un concours de chansons patoises.

Ce concours ne comporte qu'une seule section : une chanson en patois du Nord ou du Pas-de-Calais, ayant pour thème : La famille.

Le concours est ouvert à partir du 25 mai et sera clos le 30 juin à minuit. Le cachet de la poste fera foi de l'expédition de l'envoi avant la clôture du concours.

Les chansons, limitées à cinq couplets, avec ou sans refrain, pourront être traitées sur des airs connus. Toutefois, l'auteur qui traiterait sur un air nouveau, est prié de joindre, à son envoi, la partition musicale.

Les sujets politiques, religieux ou contraires à la morale ne seront pas classés. Il en sera de même des œuvres qui viseraient une personnalité quelconque ou de celles qui ne seraient qu'un plagiat.

Les résultats du concours seront portés à la connaissance du public le 1er juillet au plus tard. Les prix seront attribués avant le 15 juillet.

Les envois devront être adressés à M. le délégué régional à la Famille, 27, boulevard Carnot à Lille. L'enveloppe portera entête : « Concours de chansons ». Ce concours est absolument gratuit. Il sera doté de 3.000 francs de prix en espèces et d'un certain nombre d'ouvrages, répartis entre les concurrents méritants.

Les demandes de renseignements, accompagnées d'un timbre pour la réponse, doivent être adressées à M. René Lussies, café du Damier, 25, Grand'place, à Lille.

Communiqués de la Préfecture

Des industriels de la région qui vendaient leurs produits avec soultes, sont internés à Doullens

M. le préfet du Nord a pris à l'encontre de M. Albert Gaillet, de la firme Jules Gaillet et fils, manufacture de tissus, rue Pauvrée, à Roubaix, et de MM. Albert Agache, demeurant à Touffiers, 137, rue de Tournai, et Antoine Verhaeghe, domicilié 5, avenue Gustave-Dron, membres de la Société en nom collectif « Agache et Cie », des arrêtés visant à leur internement au camp de séjour surveillé de Doullens où ils ont été immédiatement transférés.

Cette décision a été prise à la suite de constatations faites par le service de contrôle des prix que ces industriels pratiquaient le système des soultes en réalisant, par ce procédé, des bénéfices illicites. Ceux-ci se montent à 4.202.617 fr. pour M. Gaillet et à 582.100 fr. pour MM. Agache et Verhaeghe.

Le prix des légumes frais

Un arrêté régional en date du 14 mai 1942, a fixé le prix des légumes pour la période du 16 au 31 mai. Le public est informé que ces prix ne s'appliquent pas aux carottes, navets et céleris de couches de production locale, qui sont hors taxation jusqu'au 15 juin 1942.

Aux marchands de fruits et légumes

Quelques commerçants détaillants en fruits et légumes de Lille et de l'agglomération subordonnent la vente de certains produits à l'achat par le client d'autres produits.

Ces faits constituent une infraction prévue et réprimée par les articles 38, 62 et suivants du code des prix.

Des ordres sont donnés aux services de contrôle de relever les délits de l'espèce et des poursuites judiciaires seront exercées contre les délinquants, sauf autorisation nominale et expresse donnée pour un temps limité et un produit déterminé par le commissaire de police aux halles centrales.

LILLE

Au Conservatoire : Mozart et le trio Pasquier

Le remarquable trio Pasquier donnera samedi 30 mai, à 17 h., en la salle des concerts du Conservatoire de Lille, la deuxième séance de son festival Mozart. Au piano, Mlle Anne Capet.

NORD

Nominations dans la police d'Etat

Par arrêté en date du 15 mai 1942 (J. O. du 19 mai) :

MM. Vivant (Antoine), commandant des gardiens de la paix de 3me classe ; Douillard (Félix), commandant des gardiens de la paix de 2me classe ; Soclers (Kléber), officier de paix de 1re classe ; Défontaine (Gaston), officier de paix hors classe ; Caberin (Richard), officier de paix de 1re classe ; Girardin (Fernand), officier de paix hors classe ; Maillot (Louis), officier de paix principal ; Payen (Eugène), officier de paix de 1re classe, sont mis à la disposition du préfet de la région de Lille (corps urbain).

PAS-DE-CALAIS

En plein jour, quatre bandits armés dévalisent une ferme à Carvin

Samedi, vers 15 h., un individu se présenta chez M. Deswarte, cultivateur rue d'Arras, et demanda à voir le fermier.

— Il ne rentrera que dans la soirée répondit Mme Deswarte qui, dans sa cuisine, était en conversation avec M. Henri Duquesnoy, architecte à Courrières.

L'homme sortit alors deux revolvers de ses poches, les braqua dans la direction de la fermière et de l'architecte et leur cria : « Haut les mains ! » Au même moment, trois autres bandits, armés eux aussi, firent irruption dans la cuisine

Tandis que l'un d'eux maintenait sous la menace de ses armes, les deux personnes, les autres se firent remettre par M. Duquesnoy ce qu'il avait d'argent sur lui, soit 800 fr. et par Mme Deswarte son trousseau de clés. Ils purent ainsi visiter tous les meubles de la maison et s'emparèrent d'environ 5.000 fr. Ils obligèrent aussi la fermière à ouvrir un coffre-fort, mais celui-ci était vide.

Abandonnant leurs recherches les quatre bandits rejoignirent dans la rue un cinquième individu qui faisait le guet, montèrent sur leurs bicyclettes et disparurent au plus vite.

Ils sont activement recherchés par la gendarmerie.

Trois arrestations pour manœuvres criminelles à Boulogne-sur-Mer

La police de sûreté a arrêté Louise Bouchard, âgée de 34 ans, demeurant 5, rue d'Arras, à Boulogne-sur-Mer, pour manœuvres criminelles contre la natalité ; Madeleine Malfoy, 22 ans, serveuse, et Marie Marsuy, 24 ans, qui avaient eu recours à elle.

Tous les ouvriers sans travail
Tous ceux qui ne sont pas occupés de façon régulière,
Tous ceux qui n'ont pas trouvé un emploi correspondant à leurs aptitudes,
peuvent s'adresser en toute confiance à la
DEUTSCHE WERBESTELLE.

ROUBAIX

MERCREDI 27 MAI :

Aujourd'hui: St Ildebert; demain, St Olivier.

Soleil: 5 h. 51, 21 h. 38.

Lune: pleine le 30.

Sapeurs-pompiers: N° d'appel 303.33.

C. d'épargne: 9 à 11 h. et 14 à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'Enfance: de 16 h. à 17 h., au local de la Goutte de lait.

Goutte de lait: 11 h. à 12 h.

QUESTION

Si vous êtes né sous une bonne étoile, que les conjonctures astrales vous sont favorables et que vous vous présentiez dans le plus simple appareil devant la commission de contrôle, alors peut-être avez-vous une petite chance de voir agréer votre bon de vêtement.

— Qu'y pouvons-nous, répondent les contrôleurs aux « recalés », nous ne pouvons satisfaire les demandes au-delà de telle proportion...

Regrettons-le et faisons contre mauvaise fortune bon cœur.

En ce qui concerne les bons de chaussures, la formule de demande à remplir pose notamment cette petite question :

— Votre revenu ou gain annuel?...

L'autre jour, à la salle Watremez, un brave ouvrier n'en pouvait croire ses yeux.

Pour tenter d'obtenir une paire d'espadrilles, il se voyait obligé de déclarer son salaire...

— J'pinso que j'l'avo déjà écrit aux contributions, disait-il.

Pourquoi cette mesure inquisitoriale ? N'est-elle pas regrettable, notamment, dans les petites communes où, de cette façon, un renseignement qui ne regarde personne, au fond, risquera d'être malicieusement divulgué.

Un jour ou l'autre, en regard de cette insidieuse question, « que gagnez-vous ? », ont trouvera la réponse du savetier de la Fontaine.

— Tantôt plus, tantôt moins...

Que fera alors l'ad-mi-nis-tra-tion?

L'BOURLEUX.

BEURRE - ŒUFS mercredi et jours suivants. Claebots, rue J.-Guesde. Rx 19891d

Pour acheter des cigarettes à 35 francs le paquet...

Un gamin de 14 ans avait volé, en deux fois, une somme de treize cents francs

Le vendeur de cigarettes, un garçon de café, est arrêté

Il y a une quinzaine de jours, Mlle Lecomte, née Jeanne Debusschère, 50 ans, doublieuse, 43, rue de Mouveaux, cour Delerue, 1, était victime d'un vol de 500 fr. Vendredi dernier, une somme de 800 fr. disparaissait de façon tout aussi insolite. La police, avisée, ouvrit une enquête qui permit d'identifier l'auteur de ces deux vols : un gamin de 14 ans, domicilié dans cette même cour !

Ce dernier reconnut les faits et déclara avoir dépensé son argent en futilités et « en jouant à la cagnotte ». Il avait acheté notamment, dans un établissement de la rue Pierre-Motte, des cigarettes à raison de 35 fr. le paquet. Le garçon de café qui les avait vendues, Gaetan Fourez, 24 ans, domicilié 78, cité Amédée-Prouvost, à Wattrelos, fut d'ailleurs pris en flagrant délit par M. Gautier, commissaire de police du 2me arrondissement, qui le mit aussitôt en état d'arrestation. Il a été déféré au parquet, sous l'inculpation de vente sans autorisation de marchandises monopolisées par l'Etat, création de commerce sans autorisation, hausse illicite et infractions aux lois sur le ravitaillement.

Quant à son jeune « client », il a été laissé en liberté, en raison de son âge.

M. Gustave Bausière

dont nous avons annoncé la nomination comme juge de paix de La Motte-Beuvron (Loir-et-Cher).

La grande tombola pour les familles de prisonniers

La Famille du prisonnier nous prie d'insérer :

Roubaisiens, avez-vous songé à nous adresser votre lot pour la tombola que nous organisons à l'occasion de la fête des Mères. Il s'agit là pour vous de manifester d'une manière concrète votre sympathie envers des familles dans la peine et qui apprécieront grandement votre geste.

Permettez-nous de penser que ce n'est pas en vain que nous aurons fait appel à votre esprit de solidarité et d'entr'aide. Les lots de toute nature sont reçus 8, rue du Château, à Roubaix, jusqu'au 31 mai.

Si vous ne pouvez vous déplacer, écrivez-nous ou téléphonez-nous, nous ferons prendre votre don à domicile : La Famille du prisonnier de guerre, 8, rue du Château, Roubaix (Tél. 319.70).

Un exercice d'élèves des classes de diction et d'art dramatique

Dimanche prochain 31, à 15 h., aura lieu l'annuel exercice des classes de diction et d'art dramatique. Cette séance comprendra une première partie uniquement réservée à la diction où se produiront les élèves du cours supérieur ainsi que quelques éléments de première année. En seconde partie, deux comédies seront présentées au public : l'une fera rire, l'autre pleurer... Chacun y trouvera son goût et son plaisir. Nous souhaitons que les spectateurs viennent assister nombreux à cette matinée et encourager les efforts tentés par cette équipe de jeunes en faveur de l'art dramatique.

Nous publierons incessamment le programme de cet exercice.

POUR AVOIR LAISSÉ DANSER dans son établissement, M. Pierre Gress, 22 ans, débitant de boissons, 264, rue Jules-Guesde, a fait l'objet d'un procès-verbal.

PROUESSE ! — André Glorieux, 22 ans, dessinateur, demeurant à Hem, 209, boulevard Clemenceau, descendait l'avenue Jean-Jaurès sans tenir le guidon de son vélo... Cette « prouesse » a été enregistrée par un agent, sous forme de... procès-verbal.

LUMIÈRE S.V.P. ! — Une contravention pour camouflage insuffisant de lumière a été relevée à la charge de M. Albert Stuer, 37 ans, débitant de tabacs, 87, boulevard de Strasbourg, et Mme Bossut, née Desmet, 34 ans, débitante de boissons, 11, boulevard de Beaurepaire.

AUX FAMILLES DES PRISONNIERS DES ANCIENS DES 151e-351e R.I. — En vue de l'envoi prochain d'un colis, prière de faire parvenir au secrétaire, 104, rue J.-J.-Rousseau, une adresse de l'intéressé.

SYNDIQUES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS. — A partir du 1er juin, le collecteur commencera à passer à domicile pour la perception des cotisations. Les syndiqués qui auraient changé d'adresse sont priés de faire connaître leur nouvelle adresse au bureau du syndicat, 78, boulevard de Belfort, 2e étage, bureau n° 6.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (Section du Fayreuil). — Les mères de familles de la section sont invitées à assister à la messe de 7 h., en l'église de Saint-Vincent-de-Paul, dimanche 31. Des places leur seront réservées près du chœur. Le soir, à 17 h., séance récréative par les enfants en la salle des œuvres suivie d'une tombola. Les mères décorées de la médaille de la Famille française sont invitées à porter leur décoration.

CHORALE L'EPEULOISE. — Mercredi à 19 h. 30, réunion générale au siège. Ordre du jour très important.

SOCIÉTÉ « L'EMPLOYÉ ». — Le conseil d'administration se réunira dimanche 31, à 11 h. Les épouses et parente des sociétaires prisonniers qui ont écrit au président sont priés de se présenter au siège le dimanche 7 juin, de 10 h. à midi, munis du livret et de la carte de colis du comité central d'assistance pour toucher un nouveau secours. Le même jour, perception des cotisations et paiement des allocations.

CROIX

La distribution des tickets

Distribution des tickets de ravitaillement à la salle des fêtes, Grand'-Place :

Jeudi 28: De 9 à 10 h., table 1 : 4.001 à 4.150 ; table 2, 5.001 à 5.150 ; table 3, 6.001 à 6.150 ; table 4, 7.001 à 7.150. — De 10 à 11 h. : Table 1, 4.151 à 4.300 ; table 2, 5.151 à 5.300 ; table 3, 6.151 à 6.300 ; table 4, 7.151 à 7.300. — De 11 à 12 h. : Table 1, 4.301 à 4.450 ; table 2, 5.301 à 5.450 ; table 3, 6.301 à 6.450 ; table 4, 7.301 à 7.450. — De 14 à 15 h. : Table 1, 4.451 à 4.600 ; table 2, 5.451 à 5.600 ; table 3, 6.451 à 6.600 ; table 4, 7.451 à 7.600. — De 15 à 16 h. : Table 1, 4.601 à 4.750 ; table 2, 5.601 à 5.750 ; table 3, 6.601 à 6.750 ; table 4, 7.601 à 7.750. — De 16 à 17 h. : Table 1, 4.751 à 4.900 ; table 2, 5.751